

1. Record Nr.	UNINA9910353338203321
Autore	Mathieu Isabelle
Titolo	Les justices seigneuriales en Anjou et dans le Maine à la fin du Moyen Âge // Isabelle Mathieu
Pubbl/distr/stampa	Rennes, : Presses universitaires de Rennes, 2019
ISBN	2-7535-6787-5
Descrizione fisica	1 online resource (394 p.)
Altri autori (Persone)	MatzJean-Michel
Soggetti	History Moyen Âge justice histoire de la justice Anjou Maine justice seigneuriale
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Sommario/riassunto	<p>La présente étude s'attache à décrypter l'organisation et le fonctionnement de juridictions situées au premier niveau de l'appareil judiciaire. Longtemps dépeintes comme inefficaces, incompétentes, partiales et même âpres au gain, les justices seigneuriales font l'objet, depuis plusieurs années déjà, d'une révision historiographique qui montre au contraire qu'elles peuvent être pleinement parties prenantes des régulations sociales, attachées davantage à réconcilier qu'à sanctionner les plaideurs. Fondée sur le dépouillement exhaustif d'archives de la pratique judiciaire, l'étude tente une approche à la fois quantitative et qualitative des registres audienciers d'affaires judiciaires et d'amendes, tout en faisant une large place au droit coutumier en vigueur dans ces deux provinces du royaume de France. Cette recherche examine ainsi la manière dont l'audience s'organise, le personnel qu'elle mobilise, mais également l'activité quotidienne des tribunaux seigneuriaux à travers la procédure suivie, le type d'affaires jugées et les condamnations prononcées ; le tout en essayant de</p>

dégager les « modèles » susceptibles d'avoir influencé la conduite de l'exercice judiciaire dans cette région et à ce niveau institutionnel. Au-delà de ces aspects strictement juridique et judiciaire, ce travail tente enfin d'appréhender le profil des plaideurs, la manière dont ils usent de la justice, et plus largement la place et le rôle assignés à cette dernière vis-à-vis des justiciables et de l'autorité seigneuriale.
